

Mercredi 14 Février 2007

## **LA DICTATURE DES DECHETS**

Par Jean Marie DARMIAN (Maire de Créon)

Les sujets préoccupants n'intéressent guère les citoyens. Ces derniers attendent paisiblement d'être rattrapés par la vague comme les enfants qui s'amuse au bord de la plage. Et le problème c'est qu'ils se plaignent quand ils sont plus ou moins mouillés. Actuellement tout finit comme les châteaux de sable qui ne résistent qu'un temps à la dure réalité des marées. Chacun s'efforce de renforcer les défenses, de doubler la muraille, de hausser les donjons mais inexorablement les difficultés finissent par avoir raison des certitudes. Il en va ainsi des déchets en tous genres. Impossibles de faire prendre conscience aux consommateurs qu'ils finiront par être submergés : ils attendent que des solutions, évidemment sans conséquences financières, leur soient proposés. En attendant qu'une prise de conscience arrive les élus recherchent à la hâte à endiguer une double hausse : celle des volumes à détruire et celle des coûts !

La surconsommation avérée met en effet la planète en péril. Elle finira par l'étouffer si personne ose se pencher sur un autre système que celui de la facturation accrue des services de la collecte et de l'élimination. Cette solution provisoire provoque contestations et conflits sans faire avancer d'un iota la résolution de l'augmentation des résidus en tous genres de l'activité humaine.

Hier une intéressante réunion de travail des présidents des communautés de communes d'Entre Deux Mers desservis par un Syndicat regroupant près de 90 collectivités de tailles très différentes a tenté pour la première fois depuis longtemps de rechercher des pistes de contribution incitative. Une manière comme une autre de responsabiliser positivement les usagers. Mais il va falloir prêcher pour convertir les habitants.

-

### **PLUS CAPABLES DE TRAITER LES DECHETS EN 2010**

L'alerte aux déchets ménagers est en effet bien réelle car leur volume augmente dangereusement et les installations de traitement (décharges, incinérateurs) sont proches de la saturation. Dans un rapport rendu public en septembre 2003 à l'occasion des Assises nationales des déchets, le Commissariat général au Plan estime que 75 départements français ne seront plus capables de traiter tous leurs déchets d'ici 2010.

Aujourd'hui, selon l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), une dizaine de départements sont en situation de saturation. La quantité de déchets ménagers produits par les Français augmente d'environ 1 % chaque année et dépasse aujourd'hui 1 kilo par personne et par jour. Cette situation matérielle dramatique n'intéresse personne sauf au moment où arrive la facture toujours trop élevée.

Conséquence de ce trop-plein d'ordures : on estime autour de 10 000 le nombre de décharges illégales en France. Quant aux décharges autorisées, elles sont loin de l'objectif fixé par la loi de 1992 sur les déchets. Celle-ci stipulait qu'à partir de juillet 2002, on ne pourrait mettre en décharge que les déchets " ultimes ", c'est-à-dire ceux qui ne peuvent pas être valorisés.

Problème : les alternatives à la mise en décharge, comme le recyclage, sont encore trop peu développées en France. Résultat, la quasi-totalité des décharges continuent de recevoir des déchets valorisables faute de plan réel de recyclage ou surtout de tri citoyen. Tous les efforts de celles et ceux qui ont compris les enjeux s'évanouissent face à l'accroissement incessant des volumes à traiter.

## **EMBALLEZ CE N'EST PAS PESER**

Les emballages représentent à eux seuls un tiers du poids de nos poubelles et la moitié de leur volume. Depuis les années 90, les pouvoirs publics incitent les industriels à réduire la quantité d'emballage autour de leurs produits. Si le poids global des emballages s'est stabilisé (4,7 millions de tonnes en 2000), le nombre de produits emballés continue malgré tout de progresser (+ 11 % en six ans). C'est la conséquence de l'évolution des modes de vie : les produits en doses individuelles (biscuits, plats cuisinés, café) ont le vent en poupe, et de nouvelles habitudes de consommation apparaissent, comme l'utilisation des lingettes nettoyantes, le plus souvent non-recyclables, qui viennent encombrer les poubelles.

Le constat est implacable : quand un produit diminue son impact, un nouveau vient annihiler cet effort au nom de la concurrence effrénée que se font les grands groupes industriels. Dans les rayons des grandes surfaces comme sur celles de multiples autres lieux rares sont les consommateurs qui jaugent les conséquences pour la planète de leurs achats. Il n'y a aucun réflexe dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres en raison d'une faible préhension de la catastrophe différée que représentent chaque acte cumulé.

Pour résoudre le problème des déchets ménagers, il est impératif de jouer sur plusieurs tableaux : réduire leur production à la source (notamment en diminuant la quantité d'emballages), développer le tri sélectif et le recyclage, mais aussi construire de nouveaux sites de traitement des déchets ultimes (ceux qui ne peuvent pas être valorisés). Problème : les projets de décharge ou d'incinérateur se heurtent systématiquement à l'opposition des populations, et le coût de la collecte et du traitement des déchets explose (il est passé de 75 à 150 € la tonne en dix ans). Un vrai casse-tête pour les collectivités, chargées de la gestion des ordures ménagères. Elles subissent les augmentations décidées par des groupes heureux de posséder un quasi monopole sur un secteur extrêmement rentable. Plus les citoyens s'opposent à des solutions fiables, raisonnées, maîtrisées de traitement des déchets non réutilisables et plus ils se pénalisent. Une sorte de qui perd gagne dont nous ne sommes pas prêts de sortir.

## **UNE DEMARCHE CONTRACTUELLE D'ABONNEMENT**

Sur le plan du financement tout est perverti depuis l'origine. Si on ne modifie pas très vite les comportements il faudra se soumettre à des coûts exorbitants. Ainsi aucun des systèmes actuels de paiement ne satisfait les usagers d'un service réputé automatique. Pour l'eau potable, pour l'assainissement de leurs eaux usées, pour les fournitures de gaz ou d'électricité, pour le téléphone, pour la télévision pour de multiples apports jugés fondamentaux ou non, les foyers doivent effectuer une démarche contractuelle d'abonnement. Ils s'adressent à un fournisseur et souscrivent un engagement réciproque : demander la prestation et donc en acquitter le coût et de l'autre obtenir le droit de bénéficier de ce dont ils ont besoin. La difficulté c'est que, depuis des décennies, on a considéré que le ramassage de sa poubelle ne nécessitait aucune obligation pour le " producteur ".

Hier j'ai donc proposé que l'on institue un abonnement obligatoire pour tous les propriétaires de structures bâties. Cet abonnement annuel (comme pour tous les autres services) ne serait plus adossé à la taxe foncière (c'est le cas pour la taxe actuelle très peu incitative pour la diminution des volumes) mais ouvrirait par contrat un droit à déposer ses déchets quantifiés (tant de kilos ou tant de poubelles normalisées). Le montant du contrat dépendrait de la capacité pour l'usager à trier, à économiser puisque les déchets recyclables diminuant les volumes ne seraient pas payants. Un contrôle pourrait être assuré par code barre ou par puce électronique sur des conteneurs identifiables.

Cette proposition semble avoir été retenue par les participants à la réunion de hier mati et au minimum mise à l'étude pour expérimentation sur un territoire (Créon ?) à déterminer.

L'objectif n'a jamais été plus clair : l'abonnement permet d'assurer les frais fixes (collecte) et

la facturation réelle (avec certainement parfois des imperfections, des tricheriesx) du service rendu permettrait enfin de " récompenser " les citoyens les plus concernés : moins je sors mes poubelles, moins je renvoie des déchets non recyclables, plus je trie et moins je paye. Je suis certain qu'alors comme pour l'eau, l'électricité, le téléphone le comportement d'infléchirait. Lentement certes mais régulièrement. Aussi lentement que dans tous les cas de changement de mentalitéx mais on n'a plus le choix car il y a urgence ! Dans quelques années les déchets seront les maîtres du monde !

Mais je débloquent

-

publié par Jean-Marie DARMIAN dans: POLITIQUE ET SOCIETE

et diffuser sur le blog :

<http://www.darmian.net/>